



Bures engagée pour la préservation et le développement de sa **BIO**DIVERSITÉ

À Bures, la nature nous entoure, elle est partout. Elle est un trésor inestimable pour notre ville. Nos espaces verts, riches en biodiversité, sont fragiles et doivent faire l'objet d'une attention particulière. Ils couvrent près de 30% de notre territoire. Un premier enjeu consiste donc à sauvegarder et valoriser cette richesse existante. Mais il

faut aussi l'accroître et travailler au développement de la nature en ville.

Le Plan Climat de Bures, signé avec la CPS le 8 octobre, comprend des actions concrètes sur ce sujet : retour sur cinq d'entre elles, mises en place par la Ville avec ses partenaires locaux afin de favoriser et protéger la diversification des espèces tant végétales qu'animales.



La biodiversité : qu'est-ce que c'est ?

La biodiversité, c'est la diversité de toutes les formes de vie présentes sur Terre : du ver de terre à l'éléphant, de la flaqué d'eau à la forêt amazonienne. Nous n'en connaissons qu'une partie. La biodiversité sert à nous alimenter, boire, respirer, nous protéger... chaque jour.

ACTION 1

Planter plus d'arbres en ville et réintroduire des vergers dans l'espace public : « UNE NAISSANCE, UN ARBRE »

Bures, résolument engagée dans la préservation de l'environnement et de la biodiversité, a décidé de développer les plantations en ville avec « UNE NAISSANCE, UN ARBRE ». Pour chaque bébé né dans l'année, la Ville plante un arbre. Une cérémonie de plantation sera organisée chaque année avec les familles dans un quartier différent de la ville.

Depuis plus d'un an, Bures intensifie son action et a réalisé une cartographie des sites identifiés et répertoriés en vue de plantations supplémentaires sur l'ensemble du territoire.

« UNE NAISSANCE, UN ARBRE » participe activement à l'accroissement de notre patrimoine arboré déjà très riche et sensibilise les générations futures à leur milieu naturel. **Depuis 2020, ce ne sont pas moins de 146 arbres qui ont été plantés** par les services ou dans le cadre des animations avec l'Association Haie Magique... autant d'arbres que de petits Buressois.

Toujours dans le cadre du travail réalisé, la plantation d'essences locales a été privilégiée. Elles s'adaptent, en outre, facilement aux particularités climatiques de la région. Planter des arbres fruitiers pour nourrir les insectes, les oiseaux et les hommes, l'idée est alléchante !



Nous vous donnons rendez-vous :

DIMANCHE
28
NOVEMBRE
À 11H00

Square des 4 Coins

pour planter les derniers arbres de l'année en présence des enfants et de leur famille





Peuplement effectué



Peuplement envisagé



Liste des plantations effectuées :

- ① École des 4 Coins, rue d'Arcachon
- ② Voie Kastler
- ③ Rond-point du 8 mai 1945
- ④ Cimetière, rue de Montjay
- ⑤ Maison de la Petite Enfance
- ⑥ Grande Maison
- ⑦ Parc de la Grande Maison
- ⑧ Rond-point du commandant J.Robin
- ⑨ Rue du Docteur Collé – René Thom

ACTION 2



Revaloriser les Espaces Naturels Sensibles et préserver leur biodiversité



Soucieuse de contribuer à la préservation de la qualité des sites des milieux naturels, la Ville s'est engagée depuis 2012 dans une démarche d'acquisition de terrains situés sur le coteau de La Guyonnerie. Inscrits en Espaces Naturels Sensibles (ENS), ces espaces constituent le poumon vert de Bures et contribuent à son image ainsi qu'à son charme.

En 2018, la Ville et l'Université ont lancé une étude commune concernant la réhabilitation et la valorisation de ces ENS (étude Biotope). Celle-ci a démontré la grande valeur de ces terrains :

■ **un vrai espace de respiration pour la vallée** avec son réseau de zones humides dense et évolutif. Il offre des perspectives visuelles sur le centre de Bures, la vallée et les coteaux boisés de la Guyonnerie.

■ **un enjeu important** : le site remplit

son rôle de corridor écologique entre la vallée de l'Yvette et le coteau de La Guyonnerie.

La Ville et l'Université Paris-Saclay poursuivent les aménagements afin de revaloriser le patrimoine exceptionnel de l'Espace Naturel Sensible et de préserver sa biodiversité. Des premiers travaux ont été réalisés afin de restaurer les milieux naturels diversifiés, par débroussaillage et abattage ciblé, pour que la végétation se développe mieux et que les espèces puissent recoloniser le site. Les confinements successifs et la crise sanitaire ont ralenti la suite des interventions. Courant 2022, les aménagements d'accès et d'observations seront finalisés. Les randonneurs, visiteurs et passionnés de biodiversité, pourront ainsi découvrir la richesse des lieux à travers des sentiers pédagogiques et observer la faune et la flore, en toute tranquillité.



Qu'est-ce qu'un Espace Naturel Sensible ?

L'Espace Naturel Sensible (ENS) est un espace « dont le caractère naturel est menacé et rendu vulnérable, actuellement ou potentiellement, soit en raison de la pression urbaine ou du développement des activités économiques ou de loisirs, soit en raison d'un intérêt particulier ». Un site classé en ENS bénéficie ainsi d'une protection pour sa préservation et sa valorisation.

ACTION 3

Pratiquer la gestion différenciée des espaces verts sans produits phytosanitaires

Cela fait maintenant plus de dix ans que la Ville n'utilise plus de produits phytosanitaires. La commune désherbe sans pesticides (désherbage thermique, mécanique, manuel...), favorise la végétation (enherbement de certaines surfaces), et accepte plus d'herbes dans les espaces urbanisés.

De plus, pas question d'entretenir de la même façon tous les espaces verts : certains endroits tolèrent un entretien minimal, tandis que d'autres nécessitent plus de rigueur (taille, tonte...). Le parc de la Grande Maison, les cimetières, les abords des forêts et des écoles, les sentiers n'ont, en effet, pas les mêmes fonctions et donc pas le même entretien. La gestion différenciée est aussi possible à l'échelle d'un petit jardin ou d'une cour. Chacun à notre niveau, nous pouvons définir des zones où la nature pourra reprendre ses droits.



DERNIÈRE MINUTE

Le Tribunal Administratif annule l'arrêté municipal interdisant l'utilisation du glyphosate.

Le Maire avait pris cet arrêté le 17 septembre 2019 pour interdire ce produit, sur tout le territoire de la Ville dans tous les espaces privés notamment. Le Tribunal estime notamment que la commune n'est pas l'autorité compétente pour prendre un tel arrêté.

En ville, vive les mauvaises herbes !

Le coquelicot fait son retour dans les interstices urbains exempts de produits chimiques. La prise de conscience récente est bien réelle dans la plupart des villes françaises : laisser pousser ici et là quelques herbes folles, c'est bon pour la biodiversité !

En permettant à une végétation spontanée de s'installer contre les murs, le long des trottoirs... c'est tout un micro écosystème qui voit le jour. Une plante est pollinisée par une abeille, quelques insectes s'installent, les oiseaux s'en nourrissent...

Bures obtient le label



À l'occasion du salon des Maires et des collectivités locales mi-novembre, la Ville de Bures se verra remettre par le Ministère de la Transition écologique et l'Office français de la biodiversité le **label Terre saine Communes sans pesticides**. C'est une récompense importante pour notre ville, qui souligne également le travail des équipes sur le terrain.



ACTION 4

Aménager des espaces dédiés à la biodiversité

Ces zones de nature constituent des espaces d'une grande richesse pour la biodiversité.

Ainsi, des nichoirs ont été installés dans plusieurs endroits de la Ville (parcs, cours d'école...). Des hôtels à insectes ont été déployés sur plusieurs ronds-points et dans le parc de la Grande Maison. Des abris à hérissons ont également été fabriqués par le service des espaces verts.

La Ville a mis à disposition de l'association Bures en transition un espace public dans le parc des Avettes pour la réalisation d'un poulailler associatif collectif.



ACTION 5

Développer des jardins partagés

La commune a confié la gestion du jardin partagé du Parc de la Grande Maison à l'association JardinàBy. C'est un lieu de formation pour tous au jardinage écologique. Il permet également le partage des senteurs,

des couleurs et des saveurs, des légumes, des fruits et des fleurs de ce jardin.

De plus, JardinàBy, actif au sein de la Maison de l'Écologie et de la Transition, y a réalisé un jardin associatif.

